

# DEMANDE DE PERMIS DE TECHNICIEN EN ÉPANDAGE D'ÉLÉMENTS NUTRITIFS

Loi de 2002 sur la gestion des éléments nutritifs

Veuillez remplir le formulaire de demande et le soumettre par la poste ou en personne.  
Écrivez lisiblement en lettres moulées et à l'encre.

## Partie 1 : Renseignements sur l'auteur de la demande (Veuillez utiliser votre nom au complet, tel qu'il apparaît sur une pièce d'identité gouvernementale)

Nom de l'auteur de la demande

Adresse postale (y compris adresse 911, numéro de route rurale, no de C. P.)

Ville

Province

Code Postal

Téléphone

Courriel

## Partie 2 : Modalités d'obtention du permis

J'ai

- Complété le cours menant à l'obtention du permis de technicien en épandage d'éléments nutritifs **ou** le cours conduisant à l'obtention du permis d'épandage commercial de matières prescrites\*
- Réussi l'examen du cours menant à l'obtention du permis de technicien en épandage d'éléments nutritifs **ou** du cours conduisant à l'obtention du permis d'épandage commercial de matières prescrites

\* Les cours de technicien ou d'ECMP ne sont pas requis si vous demandez le renouvellement d'un permis valide

## Partie 3 : Avis de collecte et d'utilisation de renseignements personnels

Les renseignements personnels sont recueillis en vertu du paragraphe 42(2) de la Loi de 2002 sur la gestion des éléments nutritifs (LGEN). Les renseignements recueillis seront utilisés par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ou par ses agents, à des fins administratives, dont celles-ci : (a) les activités reliées à la délivrance des certificats et des permis, conformément à la LGEN, dont les futures communications, la recherche, la formation, l'accréditation, l'élaboration de programmes, l'approbation de plans, les contrôles et l'application des règlements; (b) l'incorporation des renseignements personnels dans une base de données. Les renseignements recueillis pourraient être divulgués conformément aux dispositions de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée, L.R.O. 1990, chap. F.31, dans sa version modifiée. Si vous avez des questions ou désirez obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la personne responsable du programme à l'Université de Guelph, campus Ridgetown (Business Development and Training), au 519 674-1500, poste 63576.

## Partie 4 : Déclaration

Je déclare, par les présentes, que tous les renseignements que j'ai fournis dans ce formulaire sont, à ma connaissance, complets et exacts et que j'ai suivi la formation nécessaire et réussi les examens exigés pour obtenir un Permis de technicien en épandage d'éléments nutritifs.

Signature

Date

**Les demandes doivent être envoyées à l'adresse suivante :**

Formation à la gestion des éléments nutritifs  
À l'attention de Janet Nauta  
Université de Guelph, Campus de Ridgetown  
120 Main Street East  
Ridgetown ON N0P 2C0

Courriel: [rcnman@uoguelph.ca](mailto:rcnman@uoguelph.ca)

Téléphone : 1 855 648-1444